Été 2017

Autorisation d'application de crème solaire

Depuis quelques années, vous savez probablement qu'il est interdit pour les moniteurs du camp de jour d'appliquer de la crème solaire à vos enfants. Cependant, il est souvent nécessaire de refaire des applications durant les journées ensoleillées. Il peut être hasardeux, pour certains enfants et particulièrement les plus jeunes, qu'ils appliquent la crème solaire eux-mêmes. C'est pourquoi nous vous demandons, si vous le jugez nécessaire, de remplir cette autorisation pour que les moniteurs puissent appliquer de la crème à votre enfant. Nous vous demandons par contre de bien vouloir appliquer la première couche de crème solaire avant que votre enfant ne quitte la maison pour le camp de jour.

Merci de votre collaboration.

La direction du Service des loisirs et de la culture

- ✂- - - - - - - - ✂ - - - - - - - ✂ - - - - - - - ✂- - - - - - - - ✂ - - - - - - - - ✂ - - - - - - - - ✂ - -

Date : _____

Je _____ (nom et prénom du parent en lettres moulées) autorise le personnel du camp de jour à appliquer de la crème solaire en tout temps à mon enfant _____ (nom de l'enfant en lettres moulées).

Signature du parent : _____